## Fonds départemental d'Indemnisation des Dégâts de Sangliers du Bas-Rhin



(F. I. D. S. 67)

Résidence La Fayette 7, rue Staedel 67100 STRASBOURG Tél. 03 88 79 48 70 Fax 03 88 79 48 51

e-mail: fids.67@wanadoo.fr

Strasbourg, le 15 Mai 2013

à Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin Messieurs les Membres du Comité du FIDS Messieurs les Présidents de GGC et SLC Messieurs les Lieutenants de Louveterie

Bonjour à tous,

Nous vous transmettons ce message d'alerte à destination de tous les locataires de chasse. Il est urgent d'agir !

Nous avons à ce jour, 110 ha de dégâts de plus qu'en 2012 à la même époque et ce n'est pas fini, car la pluie bloque les semis et les ressemis de maïs.

La météo ne nous est particulièrement pas favorable cette année.

Pour nous chasseurs, il est impératif que les agriculteurs ressèment, car entre 400 € l'ha de ressemis et 2200 € si le ressemis n'est pas effectué, l'addition ne sera pas la même. Continuons à maintenir la pression sur les sangliers dans les cultures!

D'ores et déjà l'arrondissement de Saverne a pratiquement la surface de dégâts qu'au final de 2012, soit 270 ha détruits. Molsheim ne fait pas mieux avec 85 ha contre 82 ha au final. Attention cela va faire mal au portefeuille.

Au niveau des cultures, nous avons 50% de dégâts de blé en plus (90 ha détruits à ce jour, contre 60 ha au final en 2012) 160 ha de ressemis de blé, orge... contre 87 ha en 2012. 377 ha de prairie contre 280 ha en 2012.

Ces dégâts sont catastrophiques.

Tous les chasseurs font la même remarque : nous payons l'interdiction d'agrainer en linéaire en Janvier-Février.

Il faut coûte que coûte revoir cette décision unilatérale pour ne pas en subir les mêmes conséquences en 2014.

C'est nous qui payons, pas ceux qui décident!

Heureusement, nous avons obtenu le tir de nuit avec source lumineuse. Nous n'osons pas imaginé le désastre que nous aurions eu sans cette aide.

Merci à tous ceux qui oeuvrent à limiter au maximum les dégâts, c'est vous qui avez la sagesse et l'avenir de la chasse entre vos mains.

Veuillez agréer, l'expression de nos meilleures salutations.

Le Président

Loningue

Robert WEINUM

Organisme chargé de la réparation des dégâts causés par les sangliers dans le département du Bas-Rhin (loi n° 2005-157 du 23 février 2005, article 175, modifiée par la loi n° 2008-1545 du 31 décembre 2008)
CRCA STRASBOURG ORANGERIE 17206 00198 63005642341 77 – BPALS ANC. DOUANE 17607 00001 70199124060 27